

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 12 (1904)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Saint Romain est-il le fondateur de Romainmotier?  
**Autor:** Besson, Marius  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-13297>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

m'a porté plus de 150 escus de perte que j'eusse peu espargner...

Touchant mon comportement et conversation pendant mon séjour à Basle, par la grâce de Dieu, il est sans reproche, louable et de bonne odeur et souvenir à tous ceux qui m'ont cogneu. Tesmoings en sont les tesmoignages et publicqs et particuliers authentiques et patents, tant de l'Académie que de l'Eglise Françoise..., tesmoing de surplus tant de lettres qui m'ont été esrites depuis mon despart par mes amis, gens de bien et de crédit, tesmoings encor autant de lettres parlantes qu'il y a dans l'enclos des murailles de la ville qui m'ont cogneu et hanté, mais tesmoing de surplus et principalement, *conscientia, mille testis.* »

Nous terminons, pour cette fois, nos citations sur cette page grandiloquente, laissant l'étudiant vaudois rentrer au pays tout pénétré de l'intime et naïve satisfaction que lui causent tant de témoignages flatteurs dont nous n'avons aucune raison de suspecter la véracité.

Nous pourrons peut-être, une autre fois, glaner encore dans le journal proprement dit de F. Jordan, quelques détails sur son ministère et divers événements du temps.

G. NICOD.

---

## SAINT ROMAIN EST-IL LE FONDATEUR DE ROMAINMOTIER ?

L'antique monastère a cessé de vivre. Seule au milieu du pittoresque village éclos autour d'elle, la vénérable église demeure, reste sacré de générations à jamais disparues. Les siècles l'ont pour un temps mise à l'abri, lui faisant un beau reliquaire de grands arbres et de vieilles maisons. Romainmôtier n'est plus qu'un souvenir... Mais c'est un souvenir aimé : tout ce qui s'y rapporte intéresse.

Or si des documents nombreux projettent sur sa vie au moyen âge une certaine lumière, le problème de ses origines est plus obscur. Mabillon<sup>1</sup> mentionnait Romainmôtier parmi les établissements créés par saint Romain. De fait le nom du pieux cénobite et celui du monastère présentent une frappante analogie : il semble bien que Romainmôtier soit le *môtier* de Romain, comme, par exemple, Farmoutiers est le *moutier* de Fara. Il remonterait ainsi au milieu du v<sup>e</sup> siècle, saint Romain étant mort en 460. Dunod<sup>2</sup> s'inscrivit en faux contre cette assertion, et attribua l'origine du couvent au duc Ramnélène, la retardant ainsi d'environ deux siècles. De Charrière<sup>3</sup>, suivi bientôt par le baron de Gingins-la-Sarra<sup>4</sup>, se rangea d'abord à l'avis de Dunod. Un peu plus tard<sup>5</sup> il adopta, mais avec des réserves, l'opinion contraire, défendue par Ruchat<sup>6</sup> et Schmitt<sup>7</sup>, supposant une première création due à saint Romain, devenue ensuite la proie des barbares et relevée par le duc assez longtemps après. De Mülinen<sup>8</sup> et Gelpke<sup>9</sup> reprirent la question, pour établir qu'il n'y a d'autre fondateur que Ramnélène. Mais Lütolf<sup>10</sup>, mieux documenté que ses devanciers, rattacha de nouveau

<sup>1</sup> Mabillon, *Annales ordinis s. Benedicti*, I (1703 Luteciae) p. 24.

<sup>2</sup> Dunod, *Histoire de l'Eglise de Besançon*, imprimée après l'*Histoire des Sequanois*, I (1735 Dijon) p. 93.

<sup>3</sup> De Charrière, *Recherches sur le Couvent de Romainmôtier* (1841 *Mém. Doc. Suis. Rom. III, 1*) pp. 7-10.

<sup>4</sup> De Gingins, *Cartulaire de Romainmôtier* (1844 *Mém. Doc. Suis. Rom. III, 2*) pp. V-IX.

<sup>5</sup> De Charrière, *Sur les origines de Romainmôtier* (1844 *Mém. cités*) pp. 810-826.

<sup>6</sup> Ruchat, *Abrégé de l'Histoire eccl. du Canton de Vaud* (1838) pp. 22 et 134.

<sup>7</sup> Schmitt, *Mémorial de Fribourg*, I (1854 Fribourg) p. 290.

<sup>8</sup> E. F. v. Mülinen, *Helvetia sacra*, I (1858 Bern) p. 141-143.

<sup>9</sup> Gelpke, *Archiv des hist. Vereins des Kant. Bern*, V, 1 (1857) p. 199; *Kirchengeschichte der Schweiz*, II (1861 Bern) pp. 154-161.

<sup>10</sup> Lütolf, *Anzeiger für Schw. Geschichte*, I (1870) p. 2; *Die Glaubensboten der Schweiz* (1871 Lucern) pp. 256-259.

le monastère à saint Romain. C'est l'opinion assez généralement admise aujourd'hui. Jahn<sup>1</sup>, puis Longnon<sup>2</sup>, puis Dom Benoît<sup>3</sup>, puis M. Krusch<sup>4</sup> y souscrivent. M. le Dr Egli<sup>5</sup> après avoir clairement exposé l'état actuel du problème, donne une conclusion analogue, à laquelle il laisse une légère nuance d'hésitation<sup>6</sup>.

Qu'il soit permis de reprendre le sujet, sinon pour apporter au débat des raisons nouvelles — il reste peu d'épis au pauvre enfant qui glane sur les pas de moissonneurs si consciencieux — du moins pour serrer de plus près les arguments donnés jusqu'ici.

De prime abord, chacun le sait, la fondation de Romainmôtier par saint Romain soulève de graves difficultés. Jamais, à notre connaissance, le prieuré ne dépendit de Condat, maison mère et maîtresse des fondations de saint Romain. Les

<sup>1</sup> Jahn, *Geschichte der Burgundionen*, II (1874 Halle) pp. 354-357.

<sup>2</sup> Longnon, *Géographie de la Gaule au VI<sup>e</sup> siècle* (1878 Paris) pp. 226-228.

<sup>3</sup> D. Benoît, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Claude*, I (1890 Montreuil) pp. 59-61.

<sup>4</sup> Krusch, *Mon. Germ. Hist. Script. Mer. I* (1885) p. 665, note 2 ; *Script. Mer. III* (1896) p. 125.

<sup>5</sup> Egli, *Kirchengeschichte der Schweiz bis auf Karl den Grossen* (1893 Zürich) pp. 122-124.

<sup>6</sup> L'opinion traditionnelle a été admise dernièrement encore dans l'*Histoire de Romainmôtier*, publiée par le comité de la Société de développement de Romainmôtier (1902 Lausanne), p. 8, et dans l'*Histoire du canton de Vaud* de M. Maillefer (1903) p. 127. Je dois à la complaisance d'un ami la connaissance tardive d'un travail de M. Karl Gauss (*Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, II, 1902, pp. 130-133) d'après lequel le monastère d'Allémanie dont parle Grégoire aurait été à l'endroit où se trouve aujourd'hui S. Romay près Reigoldswil. Là aussi serait le tombeau du fondateur. A cela l'on peut faire deux observations. Je crois d'abord qu'il faut distinguer le *tertium cœnobium* dont parle Grégoire, couvent d'hommes (Romainmôtier ?) et celui dont parle l'anonyme, couvent de femmes (S. Romain de Roche, France, cf. *Vita Patrum* I, 9, 19). En second lieu l'hypothèse de M. Gauss ne me paraît pas très solide, car il ne fait valoir que des raisons de convenance et ces raisons sont aussi fortes en faveur de Romainmôtier et S. Romain de Roche qu'en faveur de S. Romay. D'argument positif, de témoignage ancien, M. Gauss n'en donne pas.

dépendances de cette abbaye sont énumérées dans une charte de Lothaire<sup>1</sup>; notre couvent n'y figure pas. Un peu plus tard, en 929, il fut annexé à Cluny<sup>2</sup>. De plus le nom de saint Romain ne se rencontre pas une fois dans les innombrables actes relatifs au monastère. Aucune fête spéciale, aucune mention liturgique ne le rappela jamais au souvenir de ses habitants. Il est inouï qu'un fondateur soit oublié de la sorte. Au reste la préface du cartulaire de Romainmôtier est explicite : la maison, y est-il dit, doit sa naissance au roi Clovis et son nom au pape Etienne. Ce dernier, satisfait de l'hospitalité qu'il y reçut lorsqu'il se rendait auprès de Pépin, la mit sous la protection spéciale de l'Eglise romaine, lui donnant un nom qui rappelât ce privilège : *Romanum monasterium*, monastère romain<sup>3</sup> (752).

Cette tradition locale est confirmée par un témoignage d'une incontestable autorité. Le moine Jonas, biographe de saint Colomban, raconte vers l'année 642<sup>4</sup> que, de son temps, le duc Ramnélène construisit un monastère « in saltum iorensem super Novisona fluviolum<sup>5</sup> ». Il ne semble guère raisonnable d'y voir autre chose que Romainmôtier, sur le Nozon. « Saltus iorensis » signifie le défilé du Jura, et c'est bien dans le défilé du Jura que nous voyons Romainmôtier. Si pourtant on voulait voir dans ce terme une dénomination plus précise, on pourrait observer que tout proche de Romainmôtier se trouve la commune de Juriens. Les Annales de Flavigny, annotées à Lausanne vers la fin du x<sup>e</sup> siècle, rapportent deux fondations de Ramnélène et de sa femme « in

<sup>1</sup> Publiée par D. Benoît, *l. c.* p. 638.

<sup>2</sup> Charte d'annexion publiée par Bruel, *Recueil des Chartes de Cluny*, I (1876 Paris) p. 358.

<sup>3</sup> De Gingins, *Cartulaire de Romainmôtier* (1844 Mém. cités) p. 417.

<sup>4</sup> Date admise par le dernier éditeur, M. le Dr Krusch, *Mon. Germ. Hist. Script. Mer. IV* p. 36.

<sup>5</sup> Jonas, *Vita Columbani* I 14; ed. Krusch *l. c.* (1902) p. 80.

loco balmensi<sup>1</sup> », les datant l'une de la 14<sup>e</sup> année de Clovis, l'autre de la 15<sup>e</sup> de Clotaire. Il est possible — non pas sûr — que l'une et l'autre se réfèrent à la même maison religieuse. En tout cas la première est faite en l'honneur de la Vierge-Marie. Or les moines de Romainmôtier disaient au moyen âge une messe quotidienne « de beata Maria in cappella eiusdem que est pro fondatoribus<sup>2</sup> ». Sans doute, ni la messe « de beata » ni la chapelle dédiée à Marie ne prouvent inéluctablement que la fondation eût été faite en l'honneur de la Vierge ; mais la coïncidence nous porterait à identifier le *Monasterium balmense* avec le *Monasterium super Novisona*. Cependant il faut se prononcer avec une extrême réserve ; si les données chronologiques sont exactes, Ramnélène bâtit le *Monasterium balmense* en 646 (14<sup>e</sup> année de Clovis)<sup>3</sup> ; or le moine Jonas connaît avant 642 l'existence du *Monasterium super Novisona* érigé par le même personnage. Ces deux institutions seraient donc différentes. Les mots *balma*, *balmensis* sont trop communs et trop vagues pour trancher la difficulté. Quoi qu'il en soit, ces textes s'expliquent les uns les autres. Romainmôtier fut fondé au dire de Jonas par Ramnélène, et au dire du cartulaire par Clovis. Il n'y a là aucune contradiction : Ramnélène était contemporain de Clovis, dont le nom, conservé dans l'acte de fondation, resta sans doute mieux gravé que celui du duc, plus obscur, dans la mémoire des religieux.

Une conclusion paraît légitime, après tout cela, c'est que

<sup>1</sup> *Annales Flaviniacenses et Lousonenses*, ed. Pertz (1838 *Mon. Germ. Hist. Script. III*) p. 150. Voir le cartulaire de N.-D. de Lausanne, *Mém. Doc. Suis. Rom. VI* pp. 27-28, et l'édition Waitz (1879 *Mon. Germ. Hist. Script. XXIV*) p. 794.

<sup>2</sup> *Règlement de Romainmôtier* publié dans les *Mém. Doc. Suis. Rom. III, 2*, p. 843.

<sup>3</sup> D'après Arndt, *Kleine Denkmäler aus der Merowingerzeit* (1874 Hannover) p. 26, la 14<sup>e</sup> année de Clovis tomberait en 652 ; l'argument serait donc plus fort encore. La note du cartulaire de N.-D. de Lausanne identifiant ce Clovis avec Clovis I<sup>er</sup> ne doit pas être prise en considération; Ramnélène vivait sous Clovis II (*Fredegarii chron. IV*, 78-90).

saint Romain n'a rien à voir dans les origines de Romainmôtier. Le couvent ne lui doit ni son existence ni son nom.

Mais attendons la fin. On conserve aux archives de Turin<sup>1</sup> une *Histoire de la fondation et des revenus du monastère de Roman-Moustiers* datée de 1519, dont un fragment fut reproduit il y a un demi-siècle<sup>2</sup> sous ce titre : *Notice du commissaire Aymonnet Pollens sur le Monastère de Romainmôtier*. Je laisse à d'autres le soin d'éditer ce texte et d'en faire ressortir les particularités intéressantes. J'en extrais seulement quelques lignes relatives aux origines :

« Reuera sicut ex antiquis libris et documentis didisci,  
» Romanummonasterium fuit erectum vel incoatum per  
» duos venerabiles et beatos viros monacos nigros Romanum  
» et Lupicinum a quo Romano nomen accepit adeo ut  
» dicatur monasterium romanum. Fuit autem initium circa  
» annum Domini quatercentesimum tempore Innocentii  
» primi. Sed tamen erat sicut heremus et viuebant ibi  
» monachi de elemosinis et laboribus manuum suarum.  
» Postea fuit edificata ecclesia per quandam regem Burgon-  
» die Flodoveum et dedicata per beatum Stephanum papam  
» secundum cum iret ad Pipinum regem Francorum quia ibi  
» voluit locari eundo (*Note marginale*: circa annum Dni  
» VIIc L). »

On mentionnait donc, dans de vieux livres et d'anciens documents, la fondation contemporaine de Clovis, la visite du pape, d'autres épisodes plus récents, mais aussi une institution antérieure, attribuée aux deux frères Romain et Lupicin, dont le premier aurait donné son nom au monastère. Il est difficile de dire quelles sont ces sources. Mais je suis bien près de croire que l'une d'elles au moins nous reste.

<sup>1</sup> Archivio di Stato, Sezione I, *Roman-Moustier* n° 1. Papier, grand in-4<sup>o</sup>, 14 ff.

<sup>2</sup> *Mém. Doc. Suis. Rom.* III, 2, p. 807.

Mabillon<sup>1</sup>), publia sous le titre de *Libellus metricus de fundatione et primis abbatibus monasterii Condatescensis*, une courte chronique de Condat, rédigée apparemment au XII<sup>e</sup> siècle. Nous y trouvons, entre autres institutions de Romain et Lupicin :

Quartum quoque monasterium sancti leguntur fundasse  
Romanum monasterium infra pagum lausannense  
Et monachos in numero magno ibi ordinasse  
Magnumque patrimonium illis ibi adquisisse.

L'auteur de cette chronique, comme du reste celui d'un autre catalogue des abbés de Condat publié par Waitz<sup>2</sup>, fait vivre saint Romain sous Gratien (375-383). Puisque le commissaire Pollens commet une erreur analogue en mettant sous le pape Innocent (401-407) la fondation de Romainmôtier, il est à croire qu'il a vu le *Libellus* ou du moins un document dérivé de la même source.

Ce fait est remarquable. Tandis que les moines de Romainmôtier rattachaient l'origine de ce couvent à Clovis, ceux de Condat la rattachaient à saint Romain. A bien des égards, le *Libellus* est mal renseigné ; sur ce point, peut-être, n'a-t-il pas tort : il faut examiner la valeur de cette tradition à la lumière de textes anciens et authentiques.

Les deux sources fondamentales pour la vie et les œuvres de saint Romain sont le premier chapitre du *Liber Vitae Patrum* de saint Grégoire de Tours et le premier livre de la *Vita Patrum Jurensium, Romani, Lupicini, Eugendi*, dont l'auteur se cache sous l'anonyme. M. le Dr Krusch a donné de l'un et de l'autre une édition critique<sup>3</sup>. C'est dire que nous sommes bien servis : il serait banal d'insister sur le mérite des textes publiés par M. Krusch, encore que ses conclusions sur leur valeur historique soient parfois discutables.

<sup>1</sup> Mabillon, *Annales ordinis S. Benedicti*, I (1703, Luteciae), p. 677.

<sup>2</sup> *Mon. Germ. Hist. Script. XIII* (1881), p. 743.

<sup>3</sup> *Liber Vitae Patrum*, dans *Mon. Germ. Hist. Script. Mer. I* (1885), p. 663 ; *Vita Patrum Jurensium, l. c. Script. Mer. III* (1896), p. 131.

Le *Liber Vitae Patrum*, composé vers 590, s'ouvre par la *Vita Romani et Lupicini*, notice instructive sur les deux anachorètes. Personne n'en conteste l'authenticité. Grégoire nous raconte sans doute fidèlement ce qu'on disait de ces deux saints environ cent ans après leur mort. La *Vita Patrum Jurensium* se présente à mainte reprise comme l'œuvre d'un disciple de saint Eugené (510-515). M. Krusch<sup>1</sup> ne la crut point sur parole. Il y vit plutôt une amplification de quelque faussaire de l'époque carlovingienne, et établit sa thèse avec une telle maîtrise, que la question semblait définitivement tranchée. Cependant Mgr Duchesne et M. Poupardin<sup>2</sup> revinrent à la charge, et vengèrent la sincérité du biographe anonyme. Il est désormais certain que la *Vita Patrum Jurensium* fut rédigée au monastère de Condat, avant le milieu du vi<sup>e</sup> siècle. Elle constitue pour la vie de saint Romain une source de premier ordre. On me pardonnera cette digression : avant de se mettre en route, il faut s'assurer du terrain.

Grégoire de Tours mentionne<sup>3</sup> un établissement de Romain et Lupicin dans le Jura, entre la Burgondie et l'Allemagne, tout proche de la cité des Aventiciens : le contexte prouve que c'est Condat. Il parle ensuite d'une deuxième fondation, vraisemblablement Lauconne. Enfin il ajoute<sup>4</sup> : « Sed et his deinceps cum Dei adiutorio ampliatis, tertium » intra Alamanniae terminum monasterium locaverunt ». Il s'agit d'un monastère à l'est du Jura, dans le pays même des Alamans, non loin de la cité des Aventiciens. Ce ne peut guère être que Romainmôtier, car les autres couvents bâtis dans la même région sont l'œuvre de fondateurs moins

<sup>1</sup> Krusch, La falsification des vies de saints burgondes, dans *Mélanges Havet* (1895, Paris), p. 39.

<sup>2</sup> Voir le compte-rendu de ces travaux dans *Analecta Bollandiana XVII* (1898), p. 367.

<sup>3</sup> Greg. Tur. *Liber Vitae Patrum* I 1; ed. Krusch, p. 664.

<sup>4</sup> Greg. Tur. l. c. I 2; ed. Krusch, p. 665.

anciens. A la fin du V<sup>e</sup> siècle, les Alamans exerçaient leurs ravages dans le pays voisin du Jura, nous le savons par le biographe anonyme <sup>1</sup>, lequel nous parle de leurs agressions redoutées des moines jurassiens ; au VII<sup>e</sup> siècle, des incursions de ce genre sont encore attestées par Frédégaire <sup>2</sup>. Cela explique le nom d'Allémanie donné à ce territoire par notre historien. Notons qu'au moyen-âge encore on trouve dans des documents relatifs à Romainmôtier la dénomination d'Allémanie appliquée au canton de Vaud. Un acte du 30 juin 1321 nous apprend <sup>3</sup> que l'abbé de Cluny fit faire par son camérier « d'Allémanie et de Lotharingie » un examen touchant l'incorporation du prieuré de Vallorbe à celui de Romainmôtier. De plus, un pouillé de Cluny, dressé vers le XV<sup>e</sup> siècle <sup>4</sup> et publié par D. Marrier <sup>5</sup>, mentionne, parmi les maisons de la « Province d'Allémanie », le prieuré de Romainmôtier dans le diocèse de Lausanne.

Le témoignage de saint Grégoire paraît donc clair. Mais une difficulté énorme semble se dresser contre lui : le silence de l'anonyme. On admet d'habitude que ce dernier n'attribue à saint Romain et à son frère que trois fondations : Condat (aujourd'hui saint Claude), Lauconne (saint Lupicin) et la Balme (saint Romain de Roche). Si vraiment il ne connaissait pas Romainmôtier, cette ignorance de sa part nous forcerait d'admettre que Romainmôtier n'existe pas au temps de saint Romain. Il faudrait par suite expliquer autrement le texte de saint Grégoire.

(A suivre).

Marius BESSON.

<sup>1</sup> *Vita Patrum Iurens.* III 17 ; ed. Krusch, p. 161.

<sup>2</sup> *Fredegarii Chron.* IV 37 ; ed. Krusch (1888 *Mon. Germ. Hist. Script. Mer. II*), p. 138.

<sup>3</sup> Publié dans *Mém. Doc. Suis. Rom.* III, 2 ; p. 601.

<sup>4</sup> Date admise par Bruel, *Recueil des Chartes de Cluny*, I (1876 Paris) p. XLIII.

<sup>5</sup> Dom Marrier, *Bibliotheca Cluniacensis* (1614 Paris) p. 1741.